VILLE DE SAINT-QUENTIN

OBJET

PERSONNEL - Crise sanitaire Covid 19 - Rémunération d'intervenants.

-=-

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage : 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum :15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid 19, il convient d'être particulièrement attentif quant à l'accompagnement de la population. En complément de la mobilisation des agents, il est donc nécessaire de mettre en place des actions à caractère ponctuel en vue de renforcer la solidarité à l'égard des populations les plus vulnérables.

Il est donc proposé de créer des emplois de vacataires du 1er mai au 31 octobre 2021, qui pourraient être mobilisés en tant que de besoin, dans la limite de 40 emplois. Leur rémunération horaire brute serait fixée à 15 €.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de créer les emplois de vacataires dans les conditions décrites au présent rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE ST-QUENTIN (Aisne)

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-52943-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021 Publication : 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation